

# LE COLLEGE LA PROVIDENCE



## Chapitre 1 : LE PROJET D'ETABLISSEMENT

### 1. Pourquoi ce collège ?

En ouvrant en septembre 2016 les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, le Collège La Providence prolonge l'offre d'instruction et d'éducation proposée par l'école maternelle et primaire La Providence et appréciée des parents. Il entend assurer la continuité de cette formation primaire, dans le même esprit et avec les mêmes exigences.

Le Collège La Providence est un collège hors-contrat comme il s'en ouvre de nombreux chaque année en France. Il n'est pas un concurrent de l'enseignement officiel, Enseignement Catholique sous-contrat ou Éducation Nationale mais une alternative aux institutions déjà existantes. Il prépare aux mêmes examens officiels (Brevet), mais avec des moyens différents :

- Petits effectifs autorisant un suivi efficace de chaque élève
- Pédagogie classique éprouvée, et s'appuyant sur le postulat que tous les enfants peuvent réussir dans la voie qui leur est la plus adaptée : le rôle des enseignants est de guider et d'accompagner les élèves dans cette voie de la réussite et de l'épanouissement.
- Choix résolus des contenus d'étude, basés sur leurs qualités littéraires, historiques et humaines.
- Attention toute particulière accordée aux matières scientifiques.

### 2. Un collège d'enseignement général préparant aux examens officiels

Le Collège La Providence est pleinement inscrit dans la réalité de son temps et prépare les élèves aux examens officiels d'État : le Brevet, le B2i, l'ASSR. Ainsi un élève issu de la Providence peut intégrer avec aisance tout autre établissement, au cours du cycle du collège ou à l'entrée du lycée.

### 3. Un collège avec des classes européennes

Pour répondre à une vraie demande et offrir aux élèves des chances supplémentaires dans leur vie d'adulte et dans leur vie professionnelle, pour leur permettre aussi de s'ouvrir à l'Europe et à ses différentes cultures, le Collège La Providence ouvre des classes européennes avec enseignement de l'anglais dès la 6<sup>ème</sup>, de

l'espagnol dès la 5<sup>ème</sup>, renforcement de l'anglais dès la 5<sup>ème</sup> et de l'espagnol dès la 4<sup>ème</sup>. (Voir les horaires plus bas.)

Le latin est fortement conseillé dès la 6<sup>ème</sup>, en fonction du niveau de l'enfant (les présupposés grammaticaux de l'étude de cette langue devront être vérifiés pour éviter toute surcharge à l'enfant).

Cette ouverture linguistique se concrétise chaque année par un voyage d'immersion, successivement en Angleterre, en Irlande et en Espagne.

#### **4. Un collège d'esprit familial et catholique**

Comme l'École maternelle et primaire La Providence, le Collège La Providence existe par et pour les familles.

- Par les familles qui confient leurs enfants et participent à la vie quotidienne de l'établissement (surveillances, travaux, ventes au profit de l'établissement...)
- Pour les familles : le Collège La Providence a pour mission d'aider les familles dans leur œuvre d'instruction (rôle premier de l'institution scolaire) mais aussi dans leur œuvre d'éducation.

L'esprit du Collège est celui des Salésiens qui placent la bienveillance et le respect au cœur de la relation entre l'éducateur et l'élève. La phrase de Don Bosco, « aimer les enfants pour les faire grandir dans la confiance et leur faire sentir qu'ils sont aimés », résume parfaitement l'esprit qui anime chaque enseignant.

Le Collège de La Providence est un collège d'esprit catholique, ouvert à tous. Son enseignement vise à faire découvrir aux enfants les merveilles du monde qui nous entoure, en leur transmettant un savoir conforme à la vérité et en leur apprenant à réfléchir par eux-mêmes.

#### **5. Un collège ouvert à tous**

Le Collège La Providence est ouvert à tous. Les finances, les convictions religieuses ou les éventuelles difficultés scolaires antérieures ne sauraient en aucun cas constituer un obstacle à l'admission d'un élève.

En revanche d'éventuelles difficultés médicalement reconnues devront être signalées pour qu'en équipe soient trouvées des solutions de soutien adaptées.

Seules deux conditions d'admission sont requises : l'adhésion au présent projet éducatif et la bonne volonté de l'enfant.

Le Collège La Providence, de concert avec les parents, aide les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est en ce sens que l'établissement comprend l'excellence, loin de tout élitisme. Il ne cherche pas à former des « savants » avant tout, au risque de laisser sur le bord du chemin des enfants riches d'autres capacités.

Chaque enfant est un être unique et merveilleux que le Collège La Providence veut modestement aider à grandir dans toutes ses dimensions : intellectuelles certes mais aussi affectives, relationnelles, humaines. Il a l'ambition de former des hommes et des femmes de ce temps, capables d'assumer avec intelligence mais aussi avec cœur la mission et le service qu'ils auront choisis au sein de la société.

#### **6. Un collège allié aux Enfants de la Cité de Cusco**

Dans le souci d'ouvrir ses élèves à une dimension internationale, le Collège La Providence, comme l'École La Providence, a noué une alliance avec une institution du tiers-monde, les Enfants de la Cité de Cusco, au Pérou. Cette alliance se concrétise par des échanges épistolaires et des visites régulières des éducateurs de cette maison qui reçoit les pauvres et les orphelins de la Cordillère des Andes.

## **7. Inscription et recrutement**

L'inscription au Collège La Providence se fait en trois temps :

- a. Entretien avec les parents
- b. Entretien avec l'enfant
- c. Renseignement du dossier d'inscription

# Chapitre 2 : LE PROJET PEDAGOGIQUE

## 1. Notre projet global

Le Collège La Providence a pour mission de former, en lien et avec le concours des familles, des hommes et des femmes accomplis, dotés d'une solide **culture générale** de type humaniste<sup>1</sup>. L'établissement souhaite offrir à tous la chance d'une instruction reposant sur la pratique répétée des fondamentaux (orthographe, grammaire, rédactions, commentaires de textes, calculs mathématiques), l'analyse des textes classiques, l'expression écrite et orale fréquente, qui permettent à chacun d'être libre dans ses jugements, capable de discerner, de s'exprimer et de se faire comprendre avec clarté.

Il offre un **enseignement scientifique de qualité**, basé sur l'observation et l'expérimentation du réel, et les préparer les élèves à intégrer sans peine les filières scientifiques et techniques. Dans ces matières scientifiques les programmes et les volumes sont les suivants :

### 1. En 6<sup>ème</sup> :

- a. Maths : 4 h
- b. SVT : 1 h
- c. Technologie : 1 h

### 2. En 5<sup>ème</sup> :

- a. Maths : 4 h
- b. SVT : 1 h
- c. Technologie : 1 h
- d. Physique-chimie : 1 h 30

### 3. En 4<sup>ème</sup> :

- a. Maths : 4 h
- b. SVT : 1 h
- c. Physique-chimie : 2 h

Pour répondre à une forte demande et à une nécessité de notre monde contemporain, **le Collège La Providence met également l'accent sur l'enseignement des langues étrangères et ouvre des classes de langue européennes**. Il propose, dès la classe de 5<sup>ème</sup>, une deuxième langue vivante, et des classes renforcées de LV1 et LV2 dès la 4<sup>ème</sup>.

---

<sup>1</sup> La culture humaniste n'est autre que la solide culture classique artistique et scientifique française, elle-même issue de la culture gréco-romaine et judéo-chrétienne.

## 2. Nos spécificités pédagogiques

Le Collège La Providence respecte les programmes de l'Éducation Nationale en prenant la liberté de l'accommoder ou de le compléter si nécessaire, particulièrement en français, en histoire, en latin et en langues vivantes.

### A. LE FRANCAIS

#### 1. En 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> (5 heures hebdomadaires) :

##### a) Grammaire et orthographe (3 h)

- Étude renforcée de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale - remise à niveau si nécessaire ;
- Étude de l'analyse grammaticale et logique selon la terminologie classique ;
- Étude de la conjugaison : tous les groupes, tous les modes, tous les temps, étude de la concordance des temps.
- Étude sémantique (vocabulaire, étymologie)
- Étude de la syntaxe (construction de la phrase) et de la stylistique (élégance de la phrase)
- Deux dictées hebdomadaires suivies de questions de compréhension à rédiger.

##### b) Littérature et expression

- Études linéaires de textes littéraires de toutes les époques (2 h par semaine), faisant l'objet de réflexions écrites ou orales.
- Rédaction bimensuelle : le récit, la description, le dialogue, la lettre.
- Poésie hebdomadaire à partir de textes étudiés en classe.

#### 2. En 4<sup>ème</sup> (5 heures hebdomadaires) :

##### a) Grammaire et orthographe (3 h)

- Étude renforcée de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale ;
- Étude approfondie de l'analyse grammaticale et logique selon la terminologie classique ;
- Étude approfondie de l'emploi des modes, des temps et de la concordance des temps.
- Étude sémantique (vocabulaire, étymologie)
- Étude de la syntaxe (construction de la phrase) et de la stylistique (élégance de la phrase)
- Dictée hebdomadaire suivie de questions de compréhension à rédiger.

##### b) Littérature et expression (2 h)

- Études linéaires de textes littéraires de toutes les époques (2 h par semaine), faisant l'objet de réflexions écrites ou orales.
- Rédaction bimensuelle : le récit complexe, le portrait, le dialogue, l'argumentation
- Poésie hebdomadaire à partir de textes étudiés en classe.

## B. L'HISTOIRE ET LA GEOGRAPHIE

Le Collège La Providence a fait le choix résolu d'enseigner l'histoire **selon la chronologie** parce que cette pédagogie structure l'esprit de l'élève en lui permettant de situer les événements les uns par rapport aux autres et d'ainsi comprendre le sens de l'histoire.

### 1. En 6<sup>ème</sup> (3 heures hebdomadaires) :

- a) Histoire et instruction civique (1 h 30) : le Monde Antique
- b) Géographie (1 h 30) : programme officiel

### 2. En 5<sup>ème</sup> (3 heures hebdomadaires) :

- a) Histoire et instruction civique (1 h 30) : la France des origines aux Temps Modernes
- b) Géographie (1 h 30) : programme officiel

### 3. En 4<sup>ème</sup> (3 heures hebdomadaires) :

- a) Histoire et instruction civique (1 h 30) : la France des Temps Modernes à la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale
- b) Géographie (1 h 30) : programme officiel

## C. LE LATIN

Notre civilisation gréco-romaine doit au latin sa langue mais aussi son droit, son mode de fonctionnement intellectuel et politique. La connaissance du latin ouvre l'esprit à une des plus grandes cultures de l'histoire, outre qu'elle exerce l'esprit d'analyse et de synthèse.

- Au Collège La Providence l'étude du latin est proposée dès la 6<sup>ème</sup>. Cependant, les élèves n'ayant pas reçu en primaire les bases indispensables de grammaire en sont dispensés et profitent de cours de renforcement en français jusqu'à ce que leurs lacunes soient comblées. Il est inenvisageable en effet de parler de déclinaisons à un enfant qui ne connaît ni la nature ni la fonction des mots.
- L'étude du latin comporte deux heures d'étude de la langue et 1 h de civilisation. Les élèves dispensés de latin sont invités cependant à suivre le cours de civilisation, en lien direct avec le programme d'histoire.
- Le latin est étudié comme une langue vivante, selon la méthode *Familia Romana*.

## D. LES LANGUES VIVANTES

De par sa volonté d'ouverture européenne Le Collège La Providence offre un enseignement renforcé de l'anglais et de l'espagnol ainsi que des voyages immersifs :

- 6<sup>ème</sup> : 4 h d'anglais hebdomadaires et voyage à Londres en fin d'année
- 5<sup>ème</sup> : 4 h d'anglais hebdomadaires, 2 h d'espagnol et voyage en Espagne en fin d'année
- 4<sup>ème</sup> : 5 h d'anglais hebdomadaires, 4 h d'espagnol et voyage en Irlande en fin d'année

L'enseignement de ces langues vivantes repose sur trois piliers :

- la conversation et l'expression écrite
- l'étude contextualisée de la syntaxe et du lexique
- l'étude de la civilisation anglo-saxonne ou hispanique.

## E. LA FORMATION AU BEAU

L'instruction et l'éducation d'un enfant passent par la formation à la beauté artistique. Durant tout le collège sont dispensés aux enfants, à raison de 3 h par semaine :

- des cours de chant choral et d'histoire musicale : au moins un concert par an à l'extérieur de l'école ;
- des cours de dessin et de peinture ;
- des cours de théâtre : 2 représentations par an sont prévues, l'une à Noël, l'autre en fin d'année.

## F. APPRENDRE À APPRENDRE

Le Collège propose aux élèves de 6<sup>ème</sup> (3 h) et 5<sup>ème</sup> (1 h 30) d'études hebdomadaires axées sur la méthodologie : comment apprendre une leçon ? Comment faire pour faire attention ? Comment mémoriser ? Etc.

Des conseils sont également proposés aux parents qui le souhaitent afin d'aider leurs enfants avec plus d'efficacité.

## G. LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Les devoirs en temps limité et notés sont réalisés au collège durant les heures de cours. Ils sont prévus à l'avance et inscrits sur un calendrier semi-trimestriels remis à l'élève et aux parents.
- Le travail du soir consiste en des leçons à apprendre et en de courts exercices d'application. Un élève doit quitter le collège en sachant 90 % de sa leçon, de sorte qu'il n'ait pas à se « refaire le cours » le soir, seul face à son bureau.
- Les interrogations sur les leçons sont quotidiennes et font l'objet de notation. Elles peuvent être écrites ou orales mais l'élève doit être prévenu par l'enseignant de la modalité et du contenu de l'interrogation.
- Les bulletins annotés sont rendus le vendredi de chaque quinzaine et doivent être retournés signés par les parents le lundi suivant.
- À la fin de chaque trimestre sont organisés des contrôles portant sur les objets d'études des semaines précédentes. Ces contrôles sont répartis sur deux semaines pour ne pas surcharger les élèves, et peuvent être organisés, au gré du professeur, par oral ou par écrit. Ils font l'objet d'un bulletin trimestriel assorti des annotations concertées du conseil de classe.

## 3. LES HORAIRES

### A. 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h - 12 h 30 / 13 h 45 - 16 h 45
- Mercredi : 8 h - 13 h
- Total hebdomadaire : 33 h

### B. 4<sup>ème</sup> :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h - 12 h 30 / 13 h 45 - 16 h 45
- Mercredi : 8 h - 13 h
- Total hebdomadaire : 33 h

# Chapitre 3 : LE PROJET EDUCATIF

## 1. Règles de vie

Le collège est un lieu de vie commune où règnent le respect et la bienveillance mutuels, quelles que soient les croyances religieuses ou philosophiques de chacun.

Les règles de vie (cf. règlement intérieur en annexe) sont là pour apprendre aux enfants à vivre ensemble, à s'épanouir dans le partage et le don, à grandir dans l'amitié vraie et l'entraide mutuelle.

Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Les élèves du Collège, tout comme les parents, ne sauraient se comporter en consommateurs et il leur est demandé à tous de s'investir, dans la mesure de leurs capacités. Le Collège La Providence veut développer l'esprit de service. C'est ainsi que les élèves sont répartis en équipes, chacune chargée, selon un planning préétabli, d'accomplir des tâches d'utilité commune qui développent esprit d'initiative et autonomie : ménage des locaux, propreté des extérieurs, organisation de jeux.

En outre, les collégiens partagent des temps communs avec les primaires et veillent alors à se conduire en aînés bienveillants et exemplaires. Pas d'esprit de compétition dans notre collège, mais un esprit de cohésion.

## 2. EPS, récréations

À travers l'Éducation Physique et Sportive, à raison de 2 h hebdomadaires, le Collège La Providence offre à ses élèves la découverte de différents sports, avec le souci de fortifier le corps en développant le goût de l'effort et le dépassement de soi-même, sans oublier l'esprit d'entraide favorisé par les sports en équipe.

Au-delà de ces deux heures officielles, les temps de récréation sont également l'occasion de se dépenser et de jouer avec bonne humeur ; les surveillants attachent une attention toute particulière à ce que chaque enfant profite de ce temps pour se détendre sagement.

## 3. Repas

Un projet de cantine est actuellement à l'étude ; nous vous confirmerons prochainement sa mise en place. S'il devait être différé d'un an, il faudra prévoir "un repas tiré du sac" qui peut être réchauffé.

## 4. Activités extra-scolaires

Au moins deux fois par trimestre sont organisées des sorties en relation avec les thèmes d'étude : musée, théâtre, entreprise. Ces activités sont programmées et annoncées dès la rentrée de chaque trimestre.

## 5. Vie affective

Le Collège La Providence propose aux parents qui le désirent un accompagnement à la vie affective de l'adolescent. Cette offre se justifie par le contexte particulièrement difficile d'aujourd'hui : certains parents sont démunis, et les enfants de plus en plus précoces.

Cette formation est importante : elle a pour but de favoriser les échanges constructifs entre les parents et leurs adolescents; cette démarche est préalablement présentée aux familles et est réalisée par des professionnels expérimentés.



# Chapitre 4 :

## L'OUVERTURE AU MONDE PROFESSIONNEL

### 1. Le sens de cette ouverture

Le but premier du collège est de former des hommes et des femmes suffisamment instruits, et donc **libres** de pouvoir choisir le métier qui correspondra le mieux à leurs capacités et à leurs désirs profonds.

### 2. La réalisation de cette ouverture

Former, c'est aussi ouvrir au monde professionnel : tel est l'objectif réaliste du Collège La Providence. C'est pourquoi, dès la 4ème, les élèves découvrent différents métiers en se rendant dans des entreprises partenaires.

# Chapitre 5 : L'ORGANISATION

## 1. L'organigramme

- **L'Association** : CA, bureau
- **La direction** : Emmanuel VICART et Elisabeth DOUTREBENTE
- **L'équipe enseignante** : outre les professeurs de chaque matière, un professeur principal par classe, qui échange quotidiennement avec ses collègues et avec les élèves, organise les conseils de classe, annoté l'appréciation générale des bulletins, est l'interlocuteur privilégié des parents.
- **Les bénévoles** : intégrés à l'équipe éducative ils aident principalement aux tâches de surveillance et ont souscrit à un contrat de bénévolat garantissant les bonnes relations entre tous les acteurs du projet.

## 2. Le travail en équipe

Enseigner à La Providence, c'est travailler dans la confiance et la concertation. L'unité est un trésor que les tous les acteurs doivent avoir à cœur de préserver, quels que soient les efforts qu'elle requiert. Le dialogue dans la confiance et la simplicité est, à cet égard, primordial :

- Chaque semaine est réalisé un point entre la direction et les professeurs, où sont traités les principaux problèmes (disciplinaires ou académiques), échangées et uniformisées les pratiques, évoqués les élèves.
- Avant chaque période de vacances se tient une réunion pédagogique qui permet d'assurer la cohésion des enseignants et la cohérence des pratiques, de faire le point sur les programmes et de planifier les semaines à venir.
- Avant le début de l'année est remis à chaque enseignant un calendrier scolaire avec les dates des réunions et des activités prévues. Un double, avec les parties les concernant, est également remis aux parents.

## 3. Organisation pédagogique

- En début d'année, selon les recommandations de bonnes pratiques du Référentiel Gabriel, les enseignants devront remettre leur progression pédagogique à la direction.
- Au début de chaque période (demi-trimestre), ils devront en outre remettre la progression prévue plus détaillée (objectifs, moyens etc.)
- Chaque cours devra être préparé selon les recommandations du Référentiel Gabriel (cf. annexe)

## 4. Recrutement

Les enseignants du Collège La Providence sont recrutés en fonction de :

- Leur diplôme
- Leur expérience
- Leur adhésion au projet
- Leur capacité non seulement à transmettre mais aussi à éduquer
- Leur motivation
- Après envoi d'une lettre de motivation manuscrite et d'un CV, après un entretien avec les directeurs et les membres du bureau, et enfin un stage significativement long pour apprécier les compétences recherchées.

## 5. Relations avec les familles

Parties intégrantes du projet, les familles sont en relation constante avec les enseignants grâce à :

- Un cahier de liaison qui permet de prendre rendez-vous lors des heures réservées aux rencontres avec les familles.
- Une adresse mail professionnelle

Sauf cas d'urgence, les rendez-vous improvisés sont à proscrire. Les temps d'entrée et de sortie doivent, quant à eux, rester des moments d'échanges rapides, afin de préserver l'organisation de l'école, les vies personnelles et les obligations familiales de chacun.